

çais M. de Rumigny. L'état d'anxiété de ce dernier avait été visible. Son front ne se dérida qu'après que la certitude d'un résultat pacifique fut acquise à tout le monde. Comme lui, peut-être, je ne puis m'empêcher alors de réfléchir sur la différence qui existait entre la manière d'agir de ce peuple et celle du peuple Français. Je me demandai si cette différence provenait de la dissemblance du caractère national ou de celle des institutions. Il me sembla que la cause principale devait en être attribuée aux institutions, parce qu'il est facile de comprendre que celles dont la Suisse est dotée, donnant à son peuple, en général, une grande somme de liberté, un bien-être satisfaisant et la certitude de la possibilité de toute amélioration par la voie du progrès pacifique, doivent lui faire rejeter le plus souvent toute importante tentative politique procédant par la violence.

La durée du Tir avait été fixée à sept jours. Le 19 juillet, une salve d'artillerie annonça dans la matinée que les exercices publics étaient terminés. On avait tiré plus de cent mille coups. Le comité du Tir auquel furent adjoint des Carabiniers, membres des députations des Cantons, s'occupa immédiatement de juger à qui appartenaient les prix. Ce que nous avons dit sur les diamètres dans lesquels il faut frapper pour espérer un prix, a fait sentir quelle difficulté existe à décider entre ces concurrents, puisque plusieurs balles doivent avoir frappé à des distances qui ne diffèrent pas entre elles d'un millimètre. Aussi fallait-il, autrefois, trois mois pour adjuger les prix! maintenant, à l'aide d'instruments qui ont été inventés, la comparaison des cartons percés s'opère en quelques heures et de la manière la plus sûre....

Il est quatre heures du soir. Une nouvelle salve d'artillerie annonce la distribution des prix. Le comité du Tir est placé sur les marches de l'escalier de gazon qui forme la base du monument où sont rangés les prix à délivrer. A l'appel de